BARTENHEIM
BUSCHWILLER
BLOTZHEIM
HEGENHEIM
HESINGUE
HUNINGUE
KEMBS
ROSENAU
SAINT-LOUIS
VILLAGE-NEUF

Mieux ensemble

SPORTS-LOISIRS

La nouvelle piscine couverte

Communauté de communes des 3 frontières

MAGAZINE INTERCOMMUNAL D'INFORMATION N°2 MAI 2010

MIEUX
vivre ensemble
MIEUX
agir ensemble

Madame, Monsieur,

Je suis heureux de vous présenter ce deuxième numéro de votre journal intercommunal « Mieux ensemble ».
Vous y trouverez un large panorama de l'actualité intercommunale et des réalisations menées à bien pour renforcer encore la qualité de vie dans notre territoire.
La nouvelle piscine couverte de Village-Neuf en est une belle illustration. Elle n'ouvrira ses portes qu'en septembre, mais nous tenions, dès à présent, à vous la présenter. Notre Dossier vous propose ainsi une visite en images de l'ensemble des installations : vestiaires, bassins, espace de remise en forme et, ce que le public ne voit jamais, toute la machinerie qui permettra de faire fonctionner cette nouvelle piscine.
Même si les travaux ne sont pas achevés, vous allez découvrir la qualité de cet équipement et le soin apporté au confort des usagers. Avec Alain Girny, Président de la commission « Sport », vous en saurez plus sur les objectifs de la Communauté de Communes et l'amélioration du service apporté aux usagers.
Faire connaître au plus grand nombre les équipements réalisés par la CC3F, c'est aussi l'objectif des deux journées d'animations organisées les 19 et 20 juin lors de l'inauguration de la nouvelle station d'épuration. Profitez de ce week-end festif pour visiter la station et voir comment vos eaux usées sont épurées.
Cette manifestation, ce magazine s'inscrivent dans une démarche de communication qui constitue un service public à part entière. D'autres outils sont à votre disposition, comme le site Internet, qui vous donne une vision complète de notre structure et de son action. Vous y trouverez notamment les documents édités par la Communauté de Communes pour vous faciliter la vie : guide pratique du tri, calendrier des collectes, plan du réseau Distribus, programme des activités du Relais Assistantes maternelles, etc.
Nous entendons ainsi vous permettre d'avoir toujours la bonne information au bon moment.

Jean-Marc Deichtmann
Président de la commission « Communication »

Communauté de communes des 3 frontières

Le magazine intercommunal « Mieux ensemble » est édité par la Communauté de Communes des Trois Frontières.
Directeur de publication : Roland Igersheim
Conception, réalisation : Jeker Communication, en collaboration avec la CC3F
Imprimerie de Saint-Louis
Date de parution : mai 2010
Date dépôt légal : à parution
ISSN : 2104-9130

L'info minute

Venez découvrir la nouvelle station d'épuration !

Visites guidées, spectacle, animations par des comédiens, village du développement durable : un grand week-end festif vous attend, les samedi 19 et dimanche 20 juin, pour l'inauguration officielle de la nouvelle station d'épuration de Village-Neuf.

La cérémonie officielle sera marquée par le couper de ruban, les discours et une animation aquatique, le tout rythmé par Christian Hahn, comédien et animateur sur France 3 Alsace.
Vous pourrez bien sûr y assister et profiter ensuite des différentes animations :
• visites guidées pour découvrir les installations ;
• spectacle autour de l'eau, avec alliance de jeux d'eau, de lumières et de musique. Parallèlement à la scène centrale, des comédiens animeront les allées et vous entraîneront vers la projection du film retraçant la construction de la station, au point de rendez-vous pour la visite de la station ou encore vers le village du développement durable ;
• au village du développement durable, vous sera présenté le savoir-faire des entreprises ayant participé à la construction de la station d'épuration et des entreprises locales spécialisées dans les énergies renouvelables ;
• sur le podium central, vous sera proposé le samedi soir à 20h un concert dans le cadre de la fête de la musique 2010 ;
• l'Amicale du Personnel de la Communauté de Communes assurera un service de restauration légère durant tout le week-end.

Inscriptions :
Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire pour les visites guidées auprès de la CC3F, place de l'Hôtel de Ville à Saint-Louis, tél. 03 89 70 90 70, afin de faciliter leur organisation.

Un équipement innovant

• Des installations à la pointe du développement durable :
- un procédé pionnier pour traiter les eaux usées
- un digesteur pour réduire le volume des boues
- la production de biogaz grâce aux boues d'épuration
- 1 000 m² de panneaux photovoltaïques

• La fin des mauvaises odeurs pour une meilleure qualité de vie des riverains.

Sommaire

• Pages 3, 4, 5, 6
L'info minute
L'actualité de la CC3F en bref

• Pages 7, 8, 9, 10, 11
Dossier
La nouvelle piscine couverte

• Pages 12,13,14
La CC3F et vous
- Le budget de la CC3F
- Gros plan sur le développement touristique

• Pages 15,16
La CC3F de A à Z
Toutes les informations pratiques

Palmrain : du bâtiment nord à la RD 105

La réhabilitation du bâtiment nord de la plateforme du Palmrain devrait s'achever au début de l'été.
C'est une première étape dans le réaménagement global de ce site de 3 hectares. Il se poursuivra avec l'aménagement des espaces extérieurs et, notamment, la déviation de la RD 105. Près de 20 000 véhicules traversent chaque jour le site, empêchant la mise en valeur des deux bâtiments au centre de la plateforme. La CC3F souhaite dévier le trafic de part et d'autre des bâtiments, de façon à faciliter leur accès tout en préservant la fluidité de la circulation de transit.
Il s'agit de l'un des plus gros investissements du budget 2010 : 900 000 €, dont 200 000 € pris en charge par le Conseil général. Lorsqu'il sera achevé, la CC3F entamera la rénovation du bâtiment sud et la valorisation des espaces situés aux extrémités de la plateforme.

La route du SIPES : la fin des travaux approche

Après un hiver particulièrement rude, l'élargissement et le réaménagement de la route du SIPES entre Kembs et Kembs-Loechlé devrait s'achever en juin. Sa réouverture marquera la fin de l'aménagement de cette ancienne route EDF mené par la CC3F afin de la rendre plus sûre.

Une nouvelle zone de développement

Aménager et développer

Comment maîtriser le développement du nouveau quartier « Le Lys » à cheval sur Saint-Louis et Hésingue ?
Grâce à une zone d'aménagement concerté (ZAC).
Ce type d'opération permet aux collectivités de décider comment la zone doit être aménagée, ce que l'on doit y construire, quels équipements doivent être créés.
La CC3F, la Ville de Saint-Louis et la Commune de Hésingue vont ainsi réfléchir ensemble à l'avenir de ce quartier. L'opération sera pilotée par la Communauté de Communes.

Thermographie aérienne : résultats à l'automne

Dans la nuit du 24 au 25 mars 2010, un avion bimoteur a survolé notre territoire pour traquer les déperditions de chaleur de nos toitures. Grâce aux images collectées à l'aide d'un scanner, le Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) va pouvoir dresser une carte thermique montrant le degré d'isolation des toits de nos maisons.
Vous en découvrirez les résultats à l'automne, dans le cadre d'un salon organisé par la Jeune Chambre Economique et de réunions organisées dans chaque commune membre de la CC3F.
Cette opération proposée à l'origine par la Ville de Huningue a été prise en charge par la CC3F qui finance l'intégralité de son coût (114 000 €). Elle a pour objectif de sensibiliser aux actions permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre et... le montant de votre facture énergétique.

Un Plan climat pour le Pays des Trois Frontières

Diviser les émissions de gaz à effet de serre par quatre d'ici 2050, c'est l'objectif que se sont fixé les pays industrialisés. En Alsace, la Région et l'Ademe souhaitent atteindre ce but en 2025, à travers des plans climat portés par les Pays. Le Pays de Saint-Louis et des Trois Frontières est ainsi le 8e à s'être engagé dans une telle démarche qui associera collectivités, entreprises, associations et citoyens.

Agir pour la santé et le bien-être des habitants

A travers ses fonds de concours et subventions, la CC3F finance de multiples actions qui permettent d'améliorer l'offre de soins aux habitants et la qualité de vie de nos anciens.

• Centre infirmier de Bartenheim

La CC3F a versé un fonds de concours de 85 668 € à la commune de Bartenheim pour l'achat de nouveaux locaux (coût : 428 338 €) loués au centre infirmier. Celui-ci dispose aujourd'hui d'une surface de 152m^2 et d'une pièce d'archivage de 43 m^2 dans le nouvel immeuble « Les Marronniers », afin de pouvoir faire face au développement de son activité.

• Agrandir la maison du Lertzbach

Pour répondre aux besoins, la CC3F veut augmenter la capacité d'accueil de la Maison du Lertzbach en la portant de 60 à 80 lits, complétés par 3 lits d'hébergement temporaire.
Le projet prévoit une extension sur deux niveaux et un sous-sol avec 24 chambres, divers locaux pour les consultations, la kinésithérapie... Coût prévisionnel : 2,43 millions d'euros. 13,5 emplois en équivalent temps plein seraient également créés.
La demande d'autorisation a été déposée par l'association qui gère la Maison du Lertzbach auprès des autorités compétentes : l'Agence régionale de santé et le Conseil général. En cas de décision favorable, les travaux pourraient démarrer en 2011, pour une ouverture fin 2012.

• Mieux accueillir les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer

La CC3F a contribué à l'aménagement d'une unité d'accueil permanent de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer à la maison de retraite Jean-Monnet à Village-Neuf. Baptisée « Aloïs », elle offre 7 places d'hébergement complet permanent et 1 place temporaire. La CC3F a apporté une aide de 200 000 € à ce projet d'un coût total de 1,1 million d'euros.

• Des subventions diverses

En 2009, la CC3F a versé une subvention de 2 000 € à l'association Héli-Secours (environ 30 interventions par an) et une subvention exceptionnelle de 10 000 € pour permettre à l'Association Ludovicienne de la Téléalarme (ALUT) de faire face à une demande en forte croissance.

RAM : un livre pour les enfants

Les assistantes maternelles ont entrepris la rédaction d'un livre pour enfants (1-6 ans). Elles disposeront ainsi d'un outil précieux, à la fois pour créer un moment de contact privilégié avec les enfants, développer leur imaginaire et leur permettre de se familiariser avec le monde de l'écrit.
Pour le RAM, la réalisation de ce livre est aussi l'occasion de réunir les assistantes maternelles autour d'un projet commun, de développer des compétences nouvelles et de valoriser leur profession.
Le livre sera diffusé gratuitement auprès des assistantes maternelles, des structures d'accueil petite enfance, des accueils périscolaires, des écoles, de l'Espace Solidarité de Saint-Louis et du réseau des Relais Assistantes Maternelles.

Comment vous procurer le n°1 de « Mieux ensemble » ?

La parution du premier numéro du magazine intercommunal a été marquée par des problèmes de distribution. Si vous ne l'avez pas reçu dans votre boîte aux lettres, vous pouvez encore vous le procurer dans votre mairie, au siège de la CC3F ou le télécharger sur le site de la CC3F : www.cc-3frontieres.fr.

Faciliter la vie

Se déplacer plus facilement

• Un ticket unique pour tous les transports en commun d'Alsace
Un seul ticket pour utiliser trains régionaux, bus, tramways a été créé par les collectivités alsaciennes chargées des transports. Vous pouvez ainsi aller à la gare de Saint-Louis avec Distribus, prendre un TER pour Mulhouse puis le TramTrain avec juste un ticket.
Deux formules existent : Alsaplus 24h, titre individuel valable 24 h et Alsaplus Groupe pour les groupes de 2 à 5 personnes valable les week-ends et jours fériés.
Pour plus d'informations, site Internet www.vialsace.eu.

• Des bus plus fréquents sur la ligne 4 Saint-Louis Neuweg-Bâle Schifflände
Un bus toutes les 15 minutes en semaine, toutes les 20 minutes le samedi, toujours aux mêmes minutes à un arrêt donné : c'est le cadencement de la ligne 4 rendu possible par les gains de temps liés à l'installation de dispositifs de priorité des bus aux feux sur tous les carrefours de Saint-Louis. En même temps, la desserte du collège Forlen a été améliorée : les enfants de Saint-Louis centre sont désormais déposés en toute sécurité devant l'entrée du collège.

Contact :
Distribus, tél. 03 89 69 73 65,
www.distribus.com

300 places au parc à vélos de la gare de Saint-Louis

Le parc à vélos de la gare de Saint-Louis, inauguré en février dernier, propose 265 places fermées et sécurisées, 34 places en libre accès, 4 emplacements pour scooters et 3 prises pour vélos à assistance électrique. D'autres travaux sont venus compléter cette opération : places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite, places dépose-minute...
Mené par la Ville de Saint-Louis avec la Région Alsace et la SNCF, ce projet de 520 000 € a bénéficié du soutien de la CC3F qui a versé un fonds de concours de 45 500 €.

Pour des transports accessibles à tous

Comment rendre le réseau de transports accessible à tous ? Pour répondre à cette question, la CC3F a fait appel à un cabinet d'études spécialisé qui remettra son rapport au début de l'automne. L'objectif est de réaliser un schéma d'accessibilité des transports qui fixera un programme d'action pour permettre à chacun, quel que soit le handicap, de bénéficier du service des transports urbains de la CC3F.

Préparez vos trajets sur « vialsace.eu »

Tous les horaires, plans de ligne, correspondances des différents moyens de transport d'Alsace sont sur le site Internet « vialsace.eu ». Entrez votre point de départ, votre destination, et le site combine les moyens de transport nécessaires au trajet souhaité.
Ce site a été développé par les autorités organisatrices de transport alsaciennes, dont fait partie la CC3F.

Contact : www.vialsace.eu

Le Pass-foncier pour les logements collectifs

Le Pass-foncier, prévu à l'origine pour la construction de maisons individuelles, a été étendu au niveau national à l'acquisition de logements collectifs neufs. La CC3F, qui a approuvé la mise en place de ce dispositif sur son territoire, a donc signé une nouvelle convention avec le Département.

Contact :
Domial Colmar, tél. 03 89 20 79 50;
voir aussi « Mieux ensemble N°1 ».

Composter les boues d'épuration

La CC3F souhaite maintenir la filière agricole de recyclage des boues d'épuration. Elle a donc lancé un appel d'offres (période 2010-2013) pour le traitement des 3 500 à 4 000 tonnes de boues qu'elle produit chaque année. Coût prévisionnel : entre 2,765 et 3,160 millions d'euros.

Visitez en avant-première la nouvelle piscine couverte

Communauté de communes 3 frontières

Elle n'ouvrira ses portes qu'en septembre prochain, mais « Mieux ensemble » vous invite à découvrir, dès aujourd'hui, la nouvelle piscine couverte de Village-Neuf.
Nous vous proposons une visite guidée des nouvelles installations. Des installations exemplaires, faisant la part belle au développement durable et... au confort des utilisateurs !
La surface des plans d'eau sera trois fois plus importante que dans l'ancienne piscine. Scolaires, clubs et grand public pourront cohabiter. Vous pourrez ainsi profiter bien plus largement des équipements mis à votre disposition : bassins, pataugeoire, espace remise en forme...
Bienvenue dans votre nouvelle piscine !

La piscine en images

1. Un bel espace d'accueil

Vous serez accueilli sur un parvis piétonnier bien plus vaste que celui de l'ancienne piscine. Il sera agrémenté de massifs floraux et de plantations d'arbres. Une fois le sas de verre passé, vous entrerez dans le hall de 120 m2. Face à vous, vous découvrirez d'emblée l'espace baignade, grâce à une rangée de baies vitrées. A gauche, la caisse et, à droite, l'accès aux vestiaires.

2. Vestiaires collectifs

L'accueil des groupes et scolaires se fera par un accès séparé, avec des vestiaires, douches et sanitaires et un accès à l'espace baignade qui leur seront propres.

3. Vestiaires usagers individuels

Les vestiaires seront organisés en forme de U. Vous entrerez dans les cabines pieds chaussés et en ressortirez de l'autre côté, pieds nus, pour assurer une hygiène parfaite. 450 casiers seront à votre disposition permettant de doubler la fréquentation de la piscine à un instant t.
Vous trouverez ensuite les douches et sanitaires hommes-femmes et personnes à mobilité réduite, avant d'entrer dans l'espace baignade.

4. L'espace baignade

Vous pourrez profiter de quatre bassins, adaptés à tous les niveaux :

un bassin de compétition

un bassin de nage

un bassin d'apprentissage

une pataugeoire avec jets d'eau et autres animations aquatiques pour les enfants.

Là aussi, la circulation des différents publics sera organisée de façon à permettre la cohabitation entre grand public, scolaires et associations. Des gradins de 300 places permettront aux usagers de poser leurs affaires, d'organiser leur propre espace de convivialité. Ils seront également accessibles depuis le 1er étage par des personnes aux pieds chaussés.

5. Espace remise en forme

Au premier étage, vous pourrez vous détendre dans l'espace remise en forme, doté d'un hammam réalisé dans l'esprit des bains turcs (plafond voûté...), d'un sauna et une zone de relaxation. Vous pourrez même accéder à la toiture de la piscine où sera aménagée une terrasse orientée plein sud avec un plancher en bois.

Ce que vous ne verrez pas...

Pour faire fonctionner un tel équipement, il faut des installations techniques performantes. Dans les coulisses de la piscine, on trouve donc :

• un espace filtration : huit filtres vont purifier l'eau des bassins en permanence.

• Une fois désinfectée, l'eau passera également dans des filtres à ozone avant de rejoindre les bassins.

• Le cœur de la piscine, ce sont ces pompes ; chaque batterie est dédiée à un bassin. Le volume d'eau de l'ensemble des bassins atteindra 2 000 m^3.

• Des kilomètres de tuyauterie sillonnent le sous-sol pour tout ce qui concerne l'hydraulique et le traitement de l'air.

Pour votre confort :

• la nouvelle piscine utilise largement le bois. Les panneaux de bois jouent le rôle de capteur phonique, permettant de réduire la réverbération des sons ;
• fini le chlore. La CC3F a opté pour un procédé de traitement de l'eau par l'ozone, encore peu répandu en France, mais utilisé notamment en Allemagne depuis plus de 30 ans. L'ozone est fabriquée à partir de l'air extérieur ; elle constitue un désinfectant puissant et ...sans odeur, qui n'agresse pas vos yeux ou votre peau.

Une piscine écologique

La nouvelle piscine s'inscrit résolument dans une démarche de développement durable :
• utilisation du bois ;
• deux toitures végétalisées, au-dessus des vestiaires et dans le prolongement de la terrasse de l'espace remise en forme (isolation thermique et phonique) ;
• panneaux solaires pour le préchauffage de l'eau des bassins et la production d'eau chaude sanitaire ;
• deux chaudières à gaz pour le chauffage de l'eau des bassins ;
• récupération des calories produites par les fumées de la cheminée également pour le préchauffage des bassins
• l'ozone ne produit aucun résidu toxique et préserve donc l'environnement.

Trois questions à...

Alain Girny, Président de la commission Sport

Pourquoi avoir construit une nouvelle piscine couverte ?
L'ancienne piscine avait 28 ans. Depuis son ouverture, les normes sanitaires ont changé, et les installations étaient devenues trop petites pour un bassin de vie de 50 000 habitants. La fréquentation plafonnait à 100 000 entrées par an et le public se plaignait du manque de créneaux.
Nous avons donc choisi de construire un nouvel établissement, adapté à la région frontalière.

Quels sont vos objectifs à travers ce nouvel équipement ?
L'objectif principal est une ouverture plus importante au public, tous les jours, avec deux nocturnes, une ouverture à l'heure du déjeuner et, si la demande est là, une ouverture plus large encore. Grâce à la pataugeoire, nous allons aussi pouvoir accueillir les familles.
La nouvelle piscine va également permettre aux clubs de se développer. On pourra y faire du water-polo, de la natation synchronisée et, comme il y a des gradins, des compétitions pourront être organisées. L'outil est là, aux clubs maintenant de le faire vivre.

Comment allez-vous organiser le fonctionnement et l'animation de la piscine ?
Tout au long du projet, nous avons travaillé en concertation avec les utilisateurs. Nous les avons consultés en amont, pour connaître leurs besoins. A présent, nous rencontrons tous les clubs et le monde scolaire pour définir avec eux les créneaux.
Pour le fonctionnement, nous allons recruter trois maîtres-nageurs, quatre agents d'entretien et un agent technique supplémentaires.
Quant aux tarifs, ils sont en cours de définition. L'objectif est de rester dans les tarifs pratiqués dans les piscines régionales de construction récente, avec un effort particulier pour fidéliser le public (carte annuelle...).

De l'ancienne à la nouvelle piscine...

L'ancienne piscine couverte, mise en service en 1980, c'était :
• 350 m² de plans d'eau, avec deux bassins de natation :
- l'un de 25 x 10 m,
- l'autre de 10 x 10 m ;
• un bain vapeur et un solarium aménagés en 1987 ;
• quelque 100 000 entrées en moyenne par an, dont près de 50 % de scolaires, 30 % pour les clubs, 20 % pour le grand public.

La nouvelle piscine :
• occupe une surface totale de 4 386 m², dont 1 070 m² de plans d'eau, le triple par rapport à l'ancienne avec :
- un bassin sportif de 25 x 21 m, 8 lignes d'eau et des gradins (300 places) ;
- un bassin de nage de 25 x 10 m ;
- un bassin d'apprentissage de 20 x 10 m (profondeur : 0,70 à 1,30 m) ;
- une pataugeoire de 60 m² ;
- un espace forme avec hammam, solarium, sauna et un espace détente ;
• l'accueil simultané des écoles et du grand public en journée, des clubs et du grand public en soirée ;
• la CC3F entend doubler la fréquentation et atteindre au moins 200 000 entrées.

Le Centre Nautique déjà ouvert !

Comme en 2009, la Communauté de Communes a ouvert le Centre Nautique Pierre-de-Coubertin plus tôt qu'à l'accoutumée. Il vous accueille depuis le 18 avril et restera ouvert jusqu'au 5 septembre.
En attendant de découvrir la nouvelle piscine couverte de Village-Neuf, vous pouvez donc profiter déjà des joies de l'eau et des différentes animations proposées par le Centre Nautique.

Le Centre Nautique vous propose trois bassins de plein air :
- un bassin olympique de 1 000m² (50 x 25 m),
- un bassin familial et ludique de 1 000 m² avec toboggan et, pour les plus petits,
- une pataugeoire de 150 m².
Le tout s'étend sur 2,5 hectares agrémentés également de jeux d'eau, de tables de ping-pong, de trampolines sécurisés, de plages équipées de fauteuils et parasols et d'une buvette.
Autant d'équipements qui en font un lieu de détente très apprécié : en 2009, il a ainsi totalisé près de 89 000 entrées.
Vous allez pouvoir vous essayer également à différentes activités :
- faire un baptême de plongée grâce au club SUBA Plongée et au club de plongée des Trois Frontières ; l'an dernier, 470 baptêmes ont eu lieu ;
- vous essayer au trampoline en bénéficiant de l'encadrement du club Gym Saint-Louis ;
- vous plonger dans un livre, grâce au service de prêt proposé par la médiathèque de Saint-Louis en juillet et août. Créée en 2009, cette animation a connu un franc succès, avec 600 prêts de livres en deux mois.

Contact : Centre Nautique Pierre-de-Coubertin, 4 rue Saint-Exupéry, 68300 Saint-Louis, tél. 03 89 67 11 21, www.cc-3frontieres.fr, rubrique « Domaines d'intervention », sous-rubrique « Sport ».

Nouveauté 2010 : un espace multisports !

L'été au Centre nautique sera également marqué par l'ouverture d'une nouvelle attraction : une aire multisports d'environ 1 600 m² comprenant :
- un espace football-handball,
- un espace basketball et mini-basketball,
- un espace badminton-tennis-ballon.
Tous ces terrains seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.
Ils devraient être opérationnels au courant du mois de juillet.

Les horaires d'ouverture :

Jusqu'au 2 juillet :
• lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 12 h à 19 h 30
• mercredi : de 10 h à 19 h 30
• samedi, dimanche et jours fériés : 10 h à 20 h

Du 3 juillet au 29 août :
• du lundi au vendredi : de 9 h à 19 h 30
• samedi, dimanche et jours fériés : de 9 h à 20 h

Du 29 août au 5 septembre :
• lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 12 h à 19 h
• mercredi : de 10 h à 19 h 30
• samedi, dimanche et jours fériés : de 10 h à 20 h.

Les tarifs

Tarif plein :
- ticket journée : 3 €
- ticket soirée : 1.70 €
- abonnement (20) : 44.50 €.

Tarif réduit (enfants, étudiants, retraités, personnels des communes membres)
- ticket journée : 1.50 €
- ticket soirée : 0.85 €
- abonnement (20) : 22.20 €.

Scolaires, centres aérés, colonies : 1 €.

Groupes et associations : 1,70 €.

Comités d'entreprise : 2.40 €.

Carte 12 mois :
- Tarif plein : 27 €
- Tarif réduit : 13.50 €
- Familles nombreuses (à partir de 3 enfants) : 31,50 €.

Douche (entrée individuelle): 1.40 €.

A quoi sert le budget ?

Le Conseil de Communauté a adopté, le 31 mars, le budget 2010 qui s'élève à 31,3 millions d'euros pour le budget principal et à 9,6 millions d'euros pour le budget annexe de l'assainissement.
A quoi servent ces budgets ?
A financer des services et des équipements que vous utilisez chaque jour : collecte et traitement des déchets, Distribus, piscines et équipements sportifs, relais assistantes maternelles, assainissement, voirie, pistes cyclables…
Tour d'horizon des grandes priorités de la Communauté de Communes des Trois Frontières…

Transports urbains

2,4 M€ en fonctionnement – 20 000 € en investissement

- 10 communes desservies par le Distribus, service public délégué à la société Metrocars
- 1 500 000 voyageurs transportés en un an (+7,6 % entre 2008 et 2009)
- 12 lignes et 203 points d'arrêt
- 989 800 km parcourus par les bus
- une amélioration constante du réseau (augmentation des fréquences notamment)
- en 2010, élaboration d'un schéma d'accessibilité, suivi d'investissements importants dans les 4 années à venir pour faciliter l'accès des personnes handicapées

Sport et jeunesse

2 M€ en fonctionnement – 4,8 M€ en investissement

- Gestion, entretien et animation du Centre Nautique Pierre-de-Coubertin à Saint-Louis, du Cosec avec un plateau sportif et une structure d'escalade à Village-Neuf
- Ouverture de la nouvelle piscine couverte de Village-Neuf en septembre 2010
- Un espace multisports prévu en juillet au Centre Nautique
- 17 agents territoriaux

Sécurité

2,2 M€ de contribution annuelle au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

Collecte et traitement des déchets

6,1 M€ en fonctionnement – 630 000 € en investissement

- 18 000 tonnes d'ordures ménagères collectées chaque année
- 3 700 tonnes de déchets déposés dans les 273 points d'apport volontaire
- 2 déchetteries et 5 mini-déchetteries proposant 21 filières de récupération
- 52 agents territoriaux
- un service financé à 80 % par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

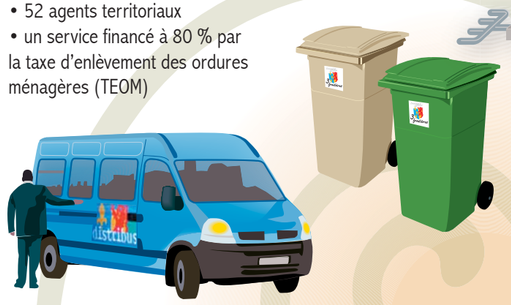

Enseignement-formation

585 000 € en fonctionnement – 120 000 € en investissement

- participations financières au fonctionnement du collège Gérard-de-Nerval à Village-Neuf et du collège de Hégenheim
- préfinancement des transports scolaires sur le territoire de la CC3F

Famille

390 000€ en fonctionnement – 74 000 € en investissement

- le Relais Assistantes maternelles et son programme d'activités pour favoriser l'épanouissement des enfants (ateliers, sorties, fêtes…)
- maison de retraite du Lertzbach à Saint-Louis, projet d'extension

L'administration générale

1,9 M€ en fonctionnement et 95 000 € en investissement

- financement des services intervenant dans la gestion de tous les autres services communautaires
- subventions allouées à de nombreux organismes et associations : 962 000 € en 2010

Assainissement

4,1 M€ en fonctionnement – 5,5 M€ en investissement

- un budget annexe financé principalement par la redevance d'assainissement versée par les usagers : 0,97 € HT/m^3
- construction de la nouvelle station d'épuration à Village-Neuf pour le traitement de 6 000 000 de m^3 d'eaux usées
- gros entretien et extension des collecteurs d'assainissement (285 km actuellement)
- construction de bassins d'orage (au nombre de 9 pour l'instant)
- 9 agents territoriaux
- entretien et gestion des réseaux d'assainissement et de la station d'épuration délégués à Véolia qui perçoit une redevance (0,61 € HT/m^3) venant s'ajouter à celle de la CC3F

Patrimoine, voirie, aménagements

590 000 € en fonctionnement – 1,1 M€ en investissement

- aménagement et entretien des voiries d'intérêt communautaire
- participation financière aux giratoires du cimetière à Saint-Louis, de la RD 105/Huningue à Village-Neuf, du boulevard d'Alsace à Village-Neuf/Huningue, de la RD 107 à Huningue
- financement des aires d'accueil des gens du voyage à Huningue et Saint-Louis
- en 2010, fin des travaux route EDF entre Kembs Loechlé et la sortie Kembs village vers Niffer et début du réaménagement de la RD 105 au Palmrain
- système d'information géographique couvrant les 10 communes membres
- en 2010, campagne de thermographie aérienne

Actions économiques et tourisme

433 000 € en fonctionnement et 788 000 € en investissement

- aménagement et gestion de la zone d'activité en bordure rhénane à Huningue, Village-Neuf, Rosenau, Kembs, et de la zone d'activité de Saint-Louis ouest/Hésingue
- gestion de la pépinière d'entreprises de Saint-Louis
- financement des études pour la ZAC du Lys et la construction d'un tram entre la frontière à Bourgfelden et la gare de Saint-Louis
- financement de l'OT, gestion des pistes cyclables et du port de plaisance de Kembs
- financement des activités de l'Eurodistrict Trinational de Bâle (ETB), mise à disposition de locaux pour l'ETB et Infobest
- financement de la passerelle piétonne et cycliste sur le Rhin

La dette

450 000 € pour le paiement des intérêts et 910 000 € pour le remboursement du capital de la dette.
Elle s'élève, par habitant, à 241,69 € au 1er janvier 2010.

Un budget prudent, dans un contexte particulier

A la crise économique s'ajoute cette année la suppression de la taxe professionnelle, dont les effets à moyen et long terme ne peuvent encore être évalués.
La Communauté de Communes a donc privilégié la rigueur et la prudence. Les moyens seront concentrés sur les opérations déjà amorcées en 2008 et 2009 : la piscine couverte (un solde de 4,5M€ venant s'ajouter aux 12 M€ budgétés en 2008 et 2009), la route EDF et autres travaux de voirie (1 M€) et les aménagements de la plateforme du Palmrain (0,8 M€).
La CC3F peut ainsi réduire le recours à l'emprunt (- 45 % par rapport à 2009).
Les dépenses de fonctionnement augmentent de 4,6 % en raison de la hausse du coût de la collecte et du traitement des ordures ménagères, des crédits nouveaux pour l'amélioration des transports urbains et surtout des crédits nécessaires pour le fonctionnement de la nouvelle piscine couverte (8 emplois supplémentaires).

Le budget se compose :

- d'une section de **fonctionnement,** pour « faire tourner » les services au quotidien et dégager des moyens pour autofinancer les dépenses d'investissement.
Ces dépenses sont financées par les impôts locaux, les produits des services, les dotations de l'Etat, de la Région, du Département, des communes, etc. ;
- d'une section **d'investissement** pour financer la réalisation d'études, de projet (nouveaux équipements, travaux de voirie, acquisitions de matériels...) et le remboursement de la dette.
Ces dépenses sont financées par l'autofinancement et les amortissements provenant de la section de fonctionnement et par des dotations, subventions et emprunts nouveaux.

Les grands chiffres du budget

Budget général : total fonctionnement 22 234 700 € ; total investissement 9 103 500 €.
Budget assainissement : total exploitation 4 179 000 € ; total investissement 5 504 600 €.

Une hausse modérée de la fiscalité

La taxe professionnelle représentait 6,7 M€ en 2009, soit 45 % des recettes fiscales de la CC3F. L'Etat a promis, pour 2010, de compenser sa suppression à hauteur du montant perçu en 2009. Il n'y aura donc pas de produit de la TP supplémentaire, si bien que les nouvelles dépenses doivent être financées presque exclusivement par les impôts sur les ménages : taxe d'habitation, taxes foncières.
Pour faire face à l'augmentation de ses dépenses, la CC3F est dans l'obligation d'augmenter les taux de 5 %, ce qui représente en moyenne une somme de 4 € par an et par foyer imposé.
En 2010, les taux sont les suivants :

- taxe d'habitation : 3,90 % (taux 2009 : 3,71 %)
- taxe sur le foncier bâti : 3,79 % (2009 : 3,61 %)
- taxe sur le foncier non bâti : 10,35 % (2009 : 9,86 %).

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) :
le taux passe de 10,09 % en 2009 à 10,70 % en 2010, soit une hausse de 6 % afin de pouvoir, à terme, financer le service des déchets uniquement par la TEOM et non plus par les autres impôts locaux. Ce taux de 10,70 % reste inférieur à ceux pratiqués à Mulhouse (15,31 % en 2009), Altkirch (12,67 % en 2010) ou encore Guebwiller (13,60 % en 2010).

Gros plan sur le développement touristique

A la croisée de trois pays, façonné par un réseau de canaux et par le Rhin, notre territoire est riche de nombreux atouts.
La CC3F s'attache à les mettre en valeur et à les promouvoir afin d'attirer les touristes, mais aussi d'enrichir l'offre de loisirs pour les habitants…

Quelle meilleure façon de découvrir notre région que le vélo ?

25 kilomètres de pistes cyclables

La CC3F a repris la compétence « pistes cyclables » du SIPES et n'a eu de cesse de compléter le réseau long, aujourd'hui, de 25 kilomètres avec :
- un axe nord-sud de 15 km le long du canal de Huningue (liaison vers les circuits pédestres de la Petite Camargue et le réseau cyclable allemand) ;
- un axe nord-sud de 8 km le long du canal de drainage entre Village-Neuf et Kembs (liaison vers la piste du canal de Huningue et celle de l'Ile du Rhin). La CC3F étudie un projet de jonction avec la Passerelle des Trois Pays ;
- un troisième axe nord-sud se dessine à l'ouest du territoire (Sierentz-Bartenheim-Blotzheim-Hésingue-Hégenheim).

La priorité de la CC3F est maintenant de développer les axes est-ouest. Ces pistes sont réalisées en partenariat avec le Conseil général lorsqu'elles font partie du schéma départemental des pistes cyclables. La CC3F dispose d'une équipe de maintenance pour l'entretien hebdomadaire de tout le réseau.

De constantes améliorations pour le port de plaisance

La CC3F gère aussi le port de plaisance de Kembs, qui accueille une cinquantaine de bateaux de plaisance et des plaisanciers de passage. Ils trouvent sur place tous les services dont ils ont besoin : capitainerie, pontons équipés en eau, électricité…
La CC3F a mené de multiples investissements ces dernières années et procédé au dragage du port. Elle projette de réaménager les abords du bassin en amont du pont-levis (création d'un parking, bancs, bloc toilettes). La commune de Kembs réalisera elle la réfection de la voirie d'accès sur la section allant du pont-levis au chemin du Rheinweg.

Pour en savoir plus :
www.cc-3frontieres.fr ou
www.alsace-cotesud.fr

Un rôle-clé pour l'Office de Tourisme

La promotion et l'animation de notre territoire sont assurées par l'Office de Tourisme de Saint-Louis/Huningue. La CC3F est le principal partenaire de cet OT, géré par une structure associative professionnalisée, doté de locaux adaptés et de ressources financières conséquentes.
Elle a ainsi rénové, en 2006, les locaux de la Maison de Haute-Alsace mis à la disposition de l'OT. Elle lui verse chaque année une subvention de fonctionnement (104 000 € actuellement). En 2009, afin d'atténuer la charge pour les contribuables, elle a mis en place la taxe de séjour (produit annuel : environ 50 000 €).

Faits et chiffres
- budget annuel moyen de l'OT : 180 000 €
- 4 000 personnes accueillies par an
- organisation de week-ends touristiques à thèmes, expositions, ateliers créatifs, dégustations… et un événement fort : le festival « l'Eau en fête » durant l'été
- la possibilité de louer vélos, tandems, remorques enfants…
- un guide touristique annuel et un site Internet.

Un soutien à la Petite Camargue Alsacienne

Le 22 mai a eu lieu l'inauguration de la maison éclusière, nouveau point d'accueil du public et de départ des visites de la Petite Camargue et vitrine des énergies renouvelables. Sa rénovation, d'un coût de 500 000 €, a été financée notamment par la CC3F (150 000 €). Celle-ci est un partenaire majeur de l'association Petite Camargue Alsacienne. En 2009, par exemple, elle lui a versé une subvention de 185 000 € pour son fonctionnement et différents travaux (maison éclusière, projets du CINE, nouvel observatoire de l'association « Les Bras cassés »).

A — Assainissement

• Demande d'autorisation de déversement, questions d'assainissement dans le cadre d'un permis de construire…

Service Assainissement de la CC3F
Responsable : Bruno Lusy
Immeuble Le Reflet, 9 croisée des Lys,
68300 Saint-Louis
Tél. 03 89 70 22 65,
télécopie : 03 89 70 22 69
Mél. **lusy.bruno@cc-3frontieres.fr**
Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h (jusqu'à 16 h 30 le vendredi).

• Urgence, débordement…

Véolia Eau (Compagnie générale des eaux)
Tél. 08 10 46 34 63, 7j/7 et 24 h/24.

D — Déchets

• Demande ou échange de bacs, problème de ramassage, questions sur les déchets

Service Environnement de la CC3F
Responsable : Florian Gutron
Immeuble Le Reflet, 9 Croisée des Lys,
68300 Saint-Louis
Tél. 03 89 70 22 60,
Télécopie : 03 89 70 22 59
Mél. **dechetsmenagers@cc-3frontieres.fr**
ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h (14 h-16 h 30 le vendredi).

• Déchetteries

Village-Neuf, 12 rue du Rhône,
tél. 03 89 67 88 36
Ouverte aux particuliers et professionnels :
- lundi à vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Ouverte aux particuliers uniquement :
- samedi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.

Kembs, rue du Maréchal Foch,
tél. 03 89 48 48 68
Ouverte aux particuliers uniquement :
- lundi et mercredi, de 9 h à 12 h
- samedi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

• Mini-déchetteries

Ouvertes uniquement aux particuliers

Bartenheim
Accès à la déchetterie du Pays de Sierentz uniquement pour les habitants de Bartenheim, rue Winston-Churchill.
Ouverte les mardis, jeudis et vendredis, de 14 h à 18 h ; le samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Blotzheim
Avenue Drucksess (ateliers municipaux-dépôt des pompiers). Ouverte les 1er et 3e mercredis du mois, de 13 h 30 à 17 h.

Hégenheim
Chemin des Prés, à côté du Centre technique municipal. Ouverte les 1er et 3e jeudis du mois, de 13 h 30 à 17 h.

Hésingue
Rue de Saint-Louis (ateliers municipaux)
Ouverte les 2e et dernier jeudis du mois, de 13 h 30 à 17 h.

Saint-Louis
Rue du Ballon. Ouverte tous les mardis, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

• Points d'apport volontaire

Conteneurs verts pour les bouteilles et bocaux en verre ; blancs pour les bouteilles et flacons en plastique ; bleus pour les papiers et cartons (sauf si gras ou souillés).
Liste par commune sur le site Internet de la CC3F (rubrique « Les domaines d'intervention », sous-rubrique « Environnement »).

• Collecte en porte-à-porte

Communes	Bac vert	Bac beige
Bartenheim	**Lundi**	**Vendredi**
- Bartenheim-la-Chaussée	**Jeudi**	**Mardi**
Blotzheim	**Lundi**	**Vendredi**
Buschwiller	**Lundi**	**Jeudi**
Hégenheim	**Jeudi**	**Mardi**
Hésingue	**Lundi**	**Jeudi**
Huningue	**Mardi**	
- individuel		**Jeudi**
- collectif et hypercentre		**Lundi et jeudi**
Kembs	**Jeudi**	**Mardi**
Rosenau	**Lundi**	**Vendredi**
Saint-Louis		
- individuel	**Jeudi**	**Mardi**
- collectif et hypercentre		**Mardi et vendredi**
- Bourgfelden individuel	**Jeudi**	**Lundi**
- Bourgfelden collectif		**Lundi et jeudi**
- Neuweg	**Mardi**	**Vendredi**
Village-Neuf	**Lundi**	**Vendredi**

Merci de sortir vos bacs sur la voie publique pour 6 h le matin (5 h en été) ou la veille au soir. En cas de jour férié, le rattrapage de la collecte a lieu le mercredi de la même semaine. Leur nettoyage est à votre charge.

D — Distribus

• Suggestions, réclamations, renseignements d'ordre général

Service Tranports de la CC3F
Responsable : Hubert Vaxelaire,
tél. 03 89 70 93 66, Mél.
vaxelaire.hubert@cc-3frontieres.fr

• Horaires, tarifs, achat de titres de transport, liste des points de vente :

Métrocars SA
4 rue du Ballon – BP 156,
68300 Saint-Louis
Tél. 03 89 69 73 65,
télécopie : 03 89 69 38 03
www.distribus.com
Ouvert :
- du lundi au jeudi, de 8 h 15 à 12 h et de 14 h à 17 h 45
- le vendredi, de 8 h 15 à 12 h et de 14 h à 17 h 15
- le samedi, de 8 h 30 à 10 h 45.

Patrimoine : Il s'agit de la cascade du Seuil du Moulin à Hégenheim

P

Pistes cyclables

Réseau de 25 km avec itinéraires nord-sud et connexion au réseau allemand par la Passerelle des Trois Pays à Huningue.

Carte à télécharger sur le site Internet de la CC3F (Rubrique « Domaines d'intervention », sous-rubrique « Tourisme ») ou disponible à l'Office de Tourisme.

P

Port de plaisance de Kembs

54 emplacements à louer pour le weekend, au mois ou à l'année (bateaux de 8 à 26 m).

• *Location d'emplacements*

Estelle Dallmer, capitainerie du port de plaisance, tél. 03 89 74 50 74, télécopie 03 89 74 50 76

Mél. **port.kembs@cc-3frontieres.fr**

Ouverte les lundi, mardi matin et vendredi toute la journée.

R

Relais assistantes maternelles

Saint-Louis

Maison de l'Enfance Marguerite Seguin-Facchi

6 rue Vauban - Tél. 03 89 70 93 68 / 06 75 49 77 85, Mél.

seguin.marguerite@cc-3frontieres.fr

Huningue

Nef de la Petite Enfance

Isabelle Lucas

43, rue du Maréchal-Joffre

Tél. 03 89 70 93 69 / 06 75 49 77 83

Mél. **lucas.isabelle@cc-3frontieres.fr**

Accueil sur rendez-vous, du lundi au vendredi

• *Permanences*

Saint-Louis : mercredi, de 14 h à 17 h, vendredi de 9 h à 12 h

Huningue : jeudi de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h

En période scolaire uniquement

Mairie de Bartenheim, tél. 03 89 70 76 00

1er et 3ème mardi de 14 h à 16 h

Mairie de Kembs, tél. 03 89 48 37 05

2ème mardi de 14 h à 16 h

4ème mardi de 15 h à 17 h

Mairie de Rosenau, tél. 03 89 68 31 10

3ème mardi de 14 h à 16 h.

S

Sport

• *Piscine couverte*

Etablissement fermé pour permettre la construction d'une nouvelle piscine ; ouverture prévue en septembre 2010.

• *Centre nautique Pierre-de-Coubertin*

Bassin de natation (50 m x 20 m), bassin de loisirs (1 000 m^2) avec toboggan, pataugeoire (120 m^2).

Contact : Christophe Jeagy

4, rue Saint-Exupéry, 68300 Saint-Louis

Tél. 03 89 67 11 21. Ouvert :

- en mai et juin : les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 12 h à 19 h30 ;

le mercredi, de 10 h à 19 h 30 ; les samedi et dimanche, de 10 h à 20 h

- en juillet et août : du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h 30 ; les samedi et dimanche, de 9 h à 20 h.

• *COSEC*

Salle de sport ouverte pendant l'année scolaire aux élèves en journée, aux associations en soirée.

Service des Sports de la CC3F

Responsable : Manuel Schuller

79 rue de Michelfelden,

68128 Village-Neuf

Tél. 03 89 67 72 10.

• *Mur d'escalade*

Dans l'enceinte du COSEC ; 250 m^2 aménagés pour l'escalade, 5 zones de difficulté.

Accessible aux groupes scolaires et associations.

Contact : Tél. 03 89 67 72 10.

T

Tourisme

Office de Tourisme du Pays de Saint-Louis / Huningue-Région des Trois Frontières

Maison de Haute-Alsace

81 rue Vauban, 68128 Village-Neuf

Tél. 03 89 70 04 49,

télécopie 03 89 67 30 80

Mél. **info@alsace-cotesud.com**

Site Internet : **www.alsace-cotesud.com**

Ouvert du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 et le mardi de 10 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Fermé les jours fériés et dimanches.

Patrimoine

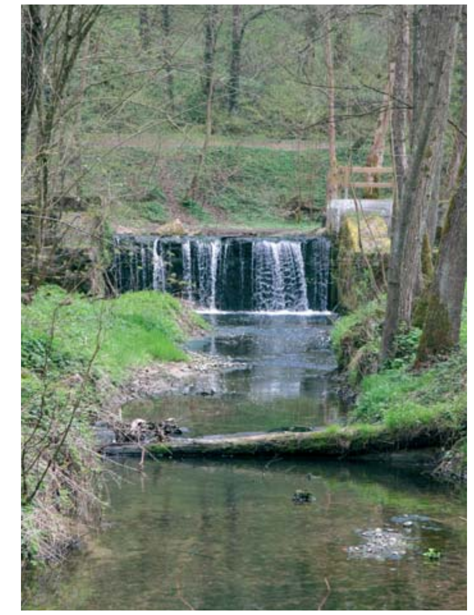

Il y a deux siècles, un barrage fut construit sur le Lertzbach afin de dévier une partie de la rivière et de constituer un canal. Celui-ci permettait de faire tourner deux moulins et une scierie, dont on retrouve des traces dans les archives (1377 pour l'un des moulins, 1660 pour le second, début du XIXe s. pour la scierie).

Ce barrage a donné naissance à une charmante cascade nichée dans la forêt. De quelle cascade s'agit-il et où peut-on l'admirer ?

Réponse en page 15...

Communauté de Communes des Trois Frontières

Place de l'Hôtel de Ville - BP 50199

68305 Saint-Louis Cedex

Tél. 03 89 70 90 70

Télécopie : 03 89 70 90 85

Mél. direction@cc-3frontieres.fr

Site Internet : www.cc-3frontieres.fr

Bureaux ouverts du lundi au vendredi :

de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h,

16 h 30 le vendredi.